

Veillez faire parvenir les documents nécessaires à l'étude de votre demande (**photocopies acceptées**) à l'adresse suivante :

**Service des admissions
Campus de Trois-Rivières
90, rue Dorval
Trois-Rivières QC G8T 5X7**

Seuls les dossiers complets seront analysés.

Prendre note que toutes les demandes d'admission du Collège Ellis sont traitées à notre Campus de Trois-Rivières.

1. Documents à transmettre POUR LES ÉTUDIANTS NÉS AU QUÉBEC :

- Une copie de votre certificat de naissance (grand format - Direction de l'état civil)
- Une copie de votre dernier relevé de notes du secondaire du ministère de l'Éducation
- Une copie de votre plus récent bulletin de 5^e secondaire (pour les candidats actuellement en 5^e secondaire)
- Une copie de votre relevé de notes d'études collégiales et universitaires (s'il y a lieu)
- Un chèque ou mandat-poste émis au nom de Collège Ellis au montant de cinquante (50) dollars, servant à couvrir les frais d'ouverture de dossier.

Pour Soins préhospitaliers d'urgence

Fournir également une copie du permis de conduire classe 5 (régulier ou probatoire).

2. Documents à transmettre POUR LES CITOYENS CANADIENS NÉS HORS QUÉBEC ET LES RÉSIDENTS PERMANENTS :

- Une copie de votre certificat de naissance (traduit en français)
- Une preuve de citoyenneté canadienne ou de résidence permanente (copie de la carte recto-verso)
- Une copie de vos relevés de notes (traduits en français)
- Une copie de l'évaluation comparative des études effectuées hors Québec (MICC)
- Une copie du CSQ (certificat de sélection du Québec)
- Une preuve de résidence au Québec (copie de votre carte d'assurance-maladie). Si moins de 18 ans, fournir également une copie de la carte d'assurance-maladie de l'un des deux parents.
- Un chèque ou mandat-poste émis au nom du Collège Ellis au montant de cinquante (50) dollars, servant à couvrir les frais d'ouverture de dossier.

Pour l'AEC en Intégration à la profession d'inhalothérapeute

Fournir également un avis d'équivalence partielle de l'Ordre professionnel des inhalothérapeutes du Québec.

3. Pour les étudiants étrangers :

Vous référer à la section **Étudiants internationaux**, à l'onglet « Frais et conditions d'admission ».